

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 18 octobre 2022 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93), 173 av. P. Vaillant Couturier - **EN UN LOT**

Dans un immeuble sis à **BOBIGNY (93)**

28 rue Léo Lagrange, cadastré AQ n°93 pour 3a 01ca

LOT NUMÉRO HUIT (8) : UN APPARTEMENT côté rue, au premier étage, porte à droite sur le palier, comprenant, selon procès-verbal descriptif dressé le 24 janvier 2022 par Me Yann NOBLESSE, Huissier de Justice à BOBIGNY (93) : entrée, salle de douche avec WC, cuisine, salon, chambre au fond. Superficie : **33,19 M²** loi Carrez. Et les 145/1.000èmes des parties communes générales. *Selon même PV, l'appartement seul, serait loué, suivant bail verbal, depuis août 2021 pour une durée de 5 ans, moyennant un loyer mensuel de 800 €.*

LOT NUMÉRO QUATRE (4) : UN CELLIER au rez-de-chaussée, dans le hall d'entrée, première porte à gauche. Et le 1/1.000ème des parties communes générales.

LOT NUMÉRO TREIZE (13) : La jouissance exclusive, perpétuelle et particulière de la portion de **JARDIN** portant le numéro 13 du plan annexé au règlement de copropriété.

Et les 16/1.000èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 28 rue Léo Lagrange à BOBIGNY (93000), représenté par son syndic en exercice, la Société LE BON SYNDIC, SAS au capital de 165.172,60€, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 793 511 080, dont le siège social est 32 Cours Pierre Puget à MARSEILLE (13), prise en la personne de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE A PRIX : 25.596,15 €

(VINGT CINQ MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT SEIZE EUROS et QUINZE CENTIMES)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) :

3.000 € (à l'ordre du Bâtonnier) **et 15.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. **Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.**

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 6 septembre 2022 par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Alain CIEOL

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► A Maître **Alain CIEOL**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11.**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ► A Maître **Grégory PILLIARD**, Avocat au Barreau de Toulon, 437 rue Jean Jaurès (83000) TOULON, **TEL. 04.94.92.80.59.** ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. ► Sur les lieux pour visiter le **mercredi 28 septembre 2022 à 14h.** ► Sur INTERNET : www.vench.fr